

# L'évêque est le vicaire du Christ <sup>1</sup>

« **L**es rois des nations s'en rendent les maîtres, leurs princes reçoivent le nom de Bienfaiteurs. Ce ne sera pas ainsi parmi vous. Celui qui voudra parmi vous devenir grand sera votre serviteur ; celui qui voudra parmi vous être premier sera votre esclave » (Luc, XXII, 25 ; Matth., XX, 26-27). Vérité profonde que le pape saint Grégoire a rendue familière en prenant le titre de serviteur des serviteurs de Dieu.

L'évêque est immuablement fixé en ce service, livré pour toujours aux âmes. C'est là un état particulier et que l'évêque doit à sa consécration même. Par elle, il se trouve mis en appartenance spéciale à l'égard de Dieu, appartenance réelle, imprimée en son âme, et qui le marque à l'effigie du Christ, Roi et souverain Prêtre. Mais il appartient à Dieu pour l'Église. Mieux que cela : **il n'appartient à Dieu que parce qu'il appartient à l'Église, corps mystique du Christ. Il est sacré évêque pour elle, pour la servir en la régissant** ; ce service est le but premier, la raison d'être de son élévation à l'épiscopat, comme le service de l'Eucharistie était le but premier, la raison d'être de son élévation au presbytérat. Sa nouvelle consécration l'attache, le voue à ce service, le fixe pour toujours en l'état de pasteur des âmes.

La Tradition chrétienne a exprimé d'un mot heureux l'existence et le caractère indissoluble de ce lien : elle appelle l'évêque l'époux de l'Église. La comparaison est fort juste : l'union contractée par le prélat a la force du lien matrimonial ; aussi sa consécration ne serait-elle pas valide, pas plus qu'un mariage forcé, si elle n'était librement consentie. **En cette union l'évêque est le vicaire du Christ** ; il tient sa place. Aussi, comme Lui, est-ce de l'Église universelle qu'il devient l'époux, à elle qu'il s'attache pour toujours.

De cette union mystique, l'anneau pastoral est l'expressif symbole : « Recevez l'anneau en gage de la foi jurée, dit à l'évêque son consécrateur ; **vous conserverez une fidélité absolue à l'épouse de Dieu, la Sainte Église ; vous la garderez inviolée** ».

L'évêque appartient donc à l'Église. « Dieu m'ôta à moi-même pour me prendre à Lui et me donner aux peuples, afin que je ne vécusse plus que pour Lui et pour eux ». Pasteur des âmes au nom du Christ, il lui faut garder le troupeau, guider les brebis, aller à leur recherche si elles s'égarèrent et les ramener sur ses épaules, les défendre contre toute attaque. Plutôt que de les abandonner à l'heure du danger, il doit mourir pour elles, à l'exemple de Celui qui a « commencé de faire et d'enseigner » (Actes, I, 1). « Le Bon Pasteur offre sa vie pour les brebis » (Jean, X, II).

L'efficace supplication de la prière de Consécration :

« C'est pourquoi, nous vous en supplions, Seigneur, à votre serviteur, élu de vous pour accomplir le saint ministère du Sacerdoce Suprême, accordez votre grâce, afin que ce que figuraient, en ces voiles sacrés de l'ancien culte, la splendeur de l'or, le feu étincelant des bijoux, et le chatouillement des étoffes variées (Exode, Ch. 28, 5-43), brille de tout son éclat dans la vie et dans les actes de votre Pontife.

Enrichissez donc votre Prêtre de la somme des vertus qui le rendront apte à votre ministère ; et que, **paré de tous les ornements spirituels, il reçoive la céleste onction qui doit le sanctifier.** »

---

<sup>1</sup> L'Épiscopat cime du sacerdoce – La vie spirituelle – décembre 1932 n° 3